

Atelier de projet

Année	5	Heures CM	14	Caractère	obligatoire	Code	PFE-AVT
Semestre	10	Heures TD	60	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	1	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Guez, Mme Hausermann

Objectifs pédagogiques

- . Développer une démarche de projet articulant différentes échelles et horizons de réflexion.
- . Maîtriser le processus de transformation des situations étudiées avec un ancrage dans le concret et dans une approche prospective attentives aux tendances lourdes comme aux signaux faibles.
- . Elaborer des analyses multidimensionnelles et plurielles répondants aux enjeux techniques, sensibles, environnementaux, sociaux, culturels des lieux et des territoires contemporains en transformation.
- . Mobiliser et construire des méthodes et des outils de projet pertinents et maîtrisés.
- . Rechercher des réponses inventives mobilisant des leviers d'actions pluriels.
- . Comprendre le contexte de la démarche et construire une démonstration pertinente.

Contenu

Les sujets de Projet de Fin d'Etudes sont librement choisis par les étudiants, tout en devant s'inscrire dans une problématique territoriale. Il n'est pas demandé de lien entre le mémoire et le projet, toutefois les étudiants peuvent décider de travailler sur les mêmes thématiques en mémoire comme en projet.

Le programme est élaboré par les étudiants au cours de leurs explorations et découle de leurs hypothèses de projet. Il s'agit pour les étudiants d'identifier, dans une approche intégrée du projet, les éléments programmatiques nécessaires à la transformation argumentée du territoire en articulant des enjeux sociaux, organisationnels, environnementaux, sensibles. L'élaboration du programme est considérée comme partie intégrante du travail de projet en cherchant à trouver la limite entre les invariants et les variables du projet à cours, moyen et long terme.

Mode d'évaluation

L'évaluation des étudiants est assurée à travers des séances de suivi individuel hebdomadaires et 3 séances de présentation collective.

Un jury final évalue les étudiants selon les critères proposés suivants :

1. Intérêt du sujet
 - . choix du territoire et des enjeux abordés
 - . formulation de la problématique générale : pertinence, argumentation contextuelle et disciplinaire
2. traitement du sujet
 - . qualité de l'état des lieux et du diagnostic territorial
 - . énoncé de la problématique spécifique
 - . mise en évidence des enjeux du territoire et des enjeux abordés
3. propositions de projet (aux différentes échelles) :
 - . élaboration des intentions et principes de projet
 - . pertinence et qualité des propositions concrètes - sur différents plans : technique, sensible,...
 - . cohérence dans l'articulation des échelles
4. représentations graphiques (planches A0 et éléments complémentaires éventuels) :
 - . qualité technique, sensible
 - . lisibilité, efficacité en terme de d'expression et de communication
5. rapport de présentation
 - . lisibilité, efficacité en terme d'expression et de communication
 - . qualité de l'expression écrite
 - . rigueur de présentation - dont sources, bibliographie, ...
6. présentation orale
 - . maîtrise, rigueur et qualité de l'exposé

Travaux requis

Les étudiants élaborent un projet à l'articulation des différentes échelles territoriales, urbaines, architecturales. Ce projet est restitué sous différentes formes. Les éléments de rendus sont ceux attendus pour la soutenance tels que défini par le règlement de l'école :

- . 3 panneaux A0 verticaux affichés - ils seront également imprimés en A3 vertical en 1 exemplaire pour le jury
- . Une notice de projet illustrée en format A4 vertical.
- . Le cas échéant, une ou des maquettes
- . Un diaporama en format .pdf, support de projection pour illustrer le propos développé au cours des 20 minutes de présentation lors de la soutenance.

L'ensemble des documents est remis en .pdf aux enseignants et à la médiathèque pour les archives de l'école et l'obtention du diplôme.